

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « MONOPRIX » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 31 janvier 2023

A partir du **04 mai 2023**,

- Les 19 969 372 actions anciennes de la société « MONOPRIX » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : MNPDS
 - Code ISIN : TN8GHX6XE469
 - Groupe de Cotation : 32

Les 5 376 364 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison de sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date annoncée dans l'avis de la Bourse suite à la publication des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou la date de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.